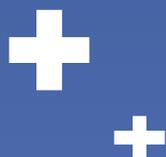


TAXE D'APPRENTISSAGE 2025

**Soutenez les Instituts de formation en santé
du Groupement Hospitalier Portes de Provence !**



255 étudiants infirmier · e · s
Répartis en 3 promotions

14 formations continues
pour les professionnels
de santé en exercice



68 élèves aides-soignant · e · s



10 places pour la
formation aide-soignante
en apprentissage sur 12
mois

**On compte sur vous !
Donnez du sens à votre taxe.**



3 BONNES RAISONS DE NOUS SOUTENIR :

1. Investir dans
l'avenir de la santé

2. Maintenir les formations
des aides-soignant · e · s et
infirmier · e · s sur le territoire

3. Accompagner la
modernisation des instituts



Notre n°UAI
0261161W

Notre n°SIRET
2000635300054

Utiliser
obligatoirement
la plateforme
SOLTéA

Du 26 mai au
24 octobre
2025.

Vos interlocuteurs IFSI IFAS

Directrice – Cadre Supérieure de Santé : Colette MATHIEU-CHOUILLOU
3 rue Général Chabrilan 26200 Montélimar
ifsi-secretariat@ghpp.fr ou 04 75 53 43 40

Direction des affaires financières : finances@ghpp.fr